

PROCÈS PHILIPPE MANIER/HATEGEKIMANA

Cours d'Assises de Paris

Compte-rendu des audiences du Mardi 17 décembre 2024

Compte-rendu N°25 / Jour 31

Par David Grandperrin-Luna

Déclarations finales de l'accusé

M. MANIER : La situation au Rwanda était un cauchemar sans fin. Toutes les familles rwandaises ont été touchées, toutes ont souffert. J'ai pleuré en pensant aux victimes qui sont venues ici raconter leur récit. Le génocide à l'encontre des Tutsi a été une réalité atroce incontestable. Nous ne pouvons que nous incliner face à la souffrance et tenter de réparer. C'est ce que j'ai essayé de faire à mon échelle en rassemblant notre communauté autour du patrimoine rwandais.

Aujourd'hui en ce qui me concerne, le cauchemar continue. On m'accuse de tout alors que je n'étais qu'adjutant. Il y avait une hiérarchie, je ne pouvais pas agir sans passer par mes supérieurs. Je n'aurais jamais pu faire ce dont on m'accuse. Par ailleurs, en avril 94 j'étais déjà parti au camp KACIRU et j'y ai sauvé des personnes. Vous savez, c'était effrayant de passer les barrières avec les Tutsi qu'on cachait, on pouvait être tués à tout moment. J'avais peur, très peur. Mais je les ai quand même sauvés. Tout ce dont on a dit sur mon opinion envers les Tutsi est faux. Ma femme et sa famille étaient eux-mêmes Tutsi.

Aujourd'hui je suis un homme brisé. Brisé car innocent de ce dont on m'accuse. Ma famille est détruite, ma vie est ruinée. Mesdames et messieurs les jurés, j'ai confiance en votre jugement. Je sais que vous saurez écouter la raison ainsi que votre cœur. Je vous remercie.